FLASSANS INFO

Aqui Sian Bèn • Ici on est bien

N° 36 - Juin 2017

flassans.fr

Cérémonies
page 4

Les risques de l'été
page 6 et 7

2017, année de travaux
page 9

L'ESF, une très belle saison
page 22

Un Carnaval haut en couleurs

page 12

Ville de Flassans sur Issole

BERNARD FOURNIER
Maire de Flassans sur Issole

Chères Flassannaises, Chers Flassannais,

A Flassans, les 6 premiers mois de l'année 2017 ont été riches de projets et travaux sur lesquels il m'apparaît important de revenir. D'une part, l'agrandissement du réseau pluvial sur l'avenue du Général de Gaulle : ce chantier est depuis début avril, enfin achevé. Une nouvelle fois, je tiens à saluer la patience et la compréhension des riverains et commerçants. Lors de fortes pluies, nous espérons désormais ne plus avoir à nous inquiéter d'une possible submersion sur la voie publique et les bâtiments alentour. La salle des Fêtes est un autre chantier majeur de cette année : il suit son cours et nous faisons le maximum pour que les délais soient tenus. Cette réhabilitation est aussi contraignante qu'une construction de A à Z. C'est pourquoi vos élus sont présents chaque semaine sur le chantier pour vérifier que tout se passe bien. Dans le courant de l'été, les travaux de l'aire de traitement des effluents phytosanitaires s'achèveront. Cette opération contribue grandement à la bonne gestion environnementale de la commune. Enfin, depuis mi-mai, des travaux de voirie sont entrepris sur le secteur des Planes et de Vaubereau : l'enrobé sera refait et la circulation n'en sera que plus aisée.

Le Carnaval, initialement prévu le 2 avril et reporté en raison du mauvais temps, a attiré une foule nombreuse et originaire principalement de Flassans mais aussi des villages alentour. L'implication des associations et l'engagement bénévole de chacun sont les seules raisons qui permettent à ce moment toujours apprécié d'être une réussite : je tenais ici, à vous remercier toutes et tous pour ce succès.

L'été symbolise des moments forts dans la vie Flassannaise. Les 22 et 23 juillet se déroulera la Fête du Pont. Nous avons souhaité associer tous les partenaires volontaires pour animer ces deux journées. Sans eux, nous ne pourrions maintenir ces festivités qui traduisent toute l'identité flassannaise et provençale. Que chacun soit remercié pour son implication et dévouement à la vie du village. De même, la Fête locale offrira un beau programme proposé par le Comité des Fêtes et que vous pouvez retrouver dans l'agenda estival associé à ce bulletin, sans oublier les traditionnels concours de boules qui se dérouleront tout au long de l'été.

Avec cette nouvelle édition d'Aqui sian Bèn, vous découvrirez également le nouveau plan de ville. Fruit d'une longue et patiente élaboration, ce document est conçu comme une référence en matière d'orientation et de repérage cartographique. Intéressant les Flassannais en priorité, il est également destiné aux touristes en villégiature dans notre village : cela a son importance pour nos commerces. Munis de ce plan, je vous invite à redécouvrir le village, à en explorer les chemins et voies publiques qui vous seraient encore inconnus pour, pourquoi pas, déambuler ensuite sur l'une des nombreuses manifestations qui accompagneront et égayeront votre été !

Parce qu'à Flassans, plus que jamais, aqui sian bèn !

Sommaire

LA VIE MUNICIPALE P. 3-4
- Du changement pour les cartes d'identité
- Élections législatives
- État civil
- Remise des cartes électorales aux jeunes Flassannais
- 55ème commémoration des Accords d'Évian
- Cérémonie du 8 mai
- Commémoration de la Journée de la Résistance

CADRE DE VIE P. 5-8
- Implantation de nouveaux portiques d'entrée de ville
- Un label remarquable pour les jardins de la Commanderie de Peyrassol
- La commune engagée dans le label "Villes et villages fleuris"
- L'obligation légale de débroussaillement
- La lutte contre la prolifération du moustique Tigre
- Une nouvelle signalétique pour le château des Pontevès
- Face aux incivilités, le ton se durcit
- Un nouvel ostéopathe à Flassans
- Résultats du concours photo "Instants d'hiver"

TRAVAUX & URBANISME P. 9-11
- Travaux 2017, premier bilan
- Aménagement du giratoire du Nocturne
- A propos du futur parking Pierre Puget
- Les travaux à venir

CARNAVAL P. 12-13

ENFANCE & SCOLARITÉ P. 14
- Chouette Carnaval aux Grands Prés
- Plaisir et sensations dans les cèdres de l'Aoubré
- La course aux œufs a fait le plein
- Les NAP vont bon train

ENSEMBLE & SOLIDARITÉ P. 15-18
- La Fête des voisins, un succès renouvelé
- Une partie de pêche pour le plaisir
- Lucienne Mouton, une centenaire flassannaise
- L'actualité du Comité des Fêtes
- La Renaissance aux petits soins de ses adhérents
- Les Fileurs d'orties portent les couleurs de Flassans
- L'école élémentaire et l'ADSB unis pour la bonne cause
- Le Moulin de la Danse se porte bien
- L'ASCP infatigable fourmi du patrimoine
- Un bilan positif pour A & D Var

PORTAIT FLASSANNAIS P. 19
- Cassandra Badjou

CULTURE & MANIFESTATIONS P. 20-21
- Leonberg, entre beauté et élégance
- Les oratoires en débat
- Du théâtre pour tous
- Le Feng-shui, un art de vivre
- Autour des catastrophes naturelles
- Les manifestations à venir du service culturel

SPORT P. 22-23
- Bilan de saison de l'ESF
- L'Évasion tutoie l'excellence
- Beau bilan pour l'Open de tennis de Flassans

Mairie de Flassans sur Issole :
Tél. 04 94 37 00 50 / Fax. 04 94 69 78 99 / mairie-com@flassans.fr

Directeur de la publication : Bernard Fournier.
Rédaction et photos : Jean-Marie Arensma, Michel Bergogne, Jean Morel, Fabrice Le Livec, Franck Gualco, Guy Alzieu, Jacqueline Diouloufet, Benoît Thiault, ©Fotolia.

Tirage 1800 exemplaires / N°ISSN 1294-9183
Dépôt légal : Juin 2017

Conception graphique et impression :
crea·com (crea-com.com)
tél. 09 54 10 77 29

Cette brochure doit être jetée dans la poubelle de tri papier/carton

PEFC 10-31-2330 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Du changement pour les cartes d'identité

Depuis le 8 mars dernier, quelques changements sont apparus dans la délivrance des cartes d'identité.

Désormais, seules 33 mairies de notre département pourront les délivrer. Concernant Flassans-sur-Issole, **la mairie la plus proche de notre village est celle du Luc-en-Provence**.

Ce changement de procédure vise notamment à calquer la procédure de délivrance des CNI sur celle des passeports et à simplifier la procédure de demande de carte d'identité :

► **La pré-demande peut se faire en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone**.

► Pour cela il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : **http://predemande-cni.ants.gouv.fr/** et saisir son état civil et son adresse.

► Après avoir pris note du numéro de pré-demande attribué, il suffit de **choisir l'une des mairies équipées de bornes biométriques**. Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.

► **Muni de l'ensemble des pièces justificatives, il faut se présenter au guichet de la mairie** avec le numéro de pré-demande pour y déposer un dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

► **La carte d'identité se retire dans la mairie où la demande a été déposée**.

ZOOM

Élections législatives

Le 11 juin, se déroulait le premier tour des élections législatives. Le second tour aura lieu ce dimanche 18 juin.

A Flassans, les bureaux de vote sont installés au sein du groupe scolaire des Grands Prés, à l'instar de l'organisation des élections présidentielles.

Les élections législatives permettent de désigner nos députés, qui sont nos représentants locaux à l'Assemblée Nationale, lieu dans lequel sont proposées, écrites et débattues les lois de la République.

Les candidats aux élections législatives portent la voix des citoyens, des 4 coins de la France et si le droit de vote n'oblige personne à voter, le devenir de nos villages doit prévaloir avant tout.

ETAT CIVIL

ILS SONT NÉS

TIRAN Mylan, le 7 mars
PATRÂNGEAN Eric, Cristian, le 12 mars
VILLAESCUSA Jordy, Tony, Claude, le 18 mars
ACHARD Lyloo, Marie, Sabine, le 4 avril
BECKER Jade, Tatiana, Océane, Célia, le 1er mai
REYNIER Aron, Robert, Michel, le 2 mai
THEROND Baptiste, le 3 mai
VILLAGE Jehanne, Christel, Geneviève, Marie, le 10 mai
BISKUPSKI Maé, le 14 mai
RAUCH Estelle , le 18 mai

ILS NOUS ONT QUITTÉS

GRASSINEAU Didier, le 28 février
PALLOTTA Claudine, épouse VIRIEUX, le 21 avril
BOYER Frank , le 13 mai

Remise des cartes électorales aux jeunes Flassannais

Samedi 18 Mars, M. Bernard Fournier, Maire de Flassans avait convié les jeunes Flassannais récemment devenus majeurs à la salle du Moulin.

Peu avant les élections et les prochaines échéances électorales, la cinquantaine de nouveaux inscrits sur les listes électorales et désormais en âge de voter s'est vue remettre le Livret du citoyen, sorte de mémorandum des devoirs et obligations du citoyen.

Un moment solennel qui a été suivi d'un buffet offert par la Mairie et à l'occasion duquel, chacun a pu échanger autour de son implication dans la vie locale.

Comme une cinquantaine de jeunes Flassannais désormais majeurs, Anaïs s'est vue remettre sa carte électorale.

55ème commémoration des Accords d'Évian

Le 19 mars dernier, comme chaque année, les Flassannaises et Flassannais étaient invités à commémorer le 55ème anniversaire des Accords d'Évian mettant fin à la Guerre d'Algérie.

Si la date suscite quelques controverses que le devoir de mémoire supplante aussitôt, l**e Conseil municipal et le Maire, Bernard Fournier ont commémoré l'événement avec les Flassannais présents et les Associations patriotiques sur la Place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord**.

Après la cérémonie, l'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre proposait le vin d'honneur à la salle du Moulin.

Instant solennel à l'occasion de la cérémonie célébrant le 55ème anniversaire des Accords d'Evian de 1962.

Cérémonie du 8 mai

Lundi 8 mai, c'est entouré du Conseil municipal et des Associations patriotiques que Bernard Fournier, Maire de Flassans, a commémoré le 72ème anniversaire de la victoire de 1945.

Après son discours, Jean-Pierre Bertrand, représentant l'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a cédé la parole au Maire, qui empreint de gravité et s'adressant à toutes les générations, a délivré un message axé sur la mémoire historique, nécessaire aux jeunes générations.

Cette manifestation entre en étroit lien avec celle du 27 mai, où un hommage aux résistants flassannais a été dignement rendu (voir ci-dessous).

Commémorée avec dignité et gravité, cette cérémonie du 8 mai a rassemblé une centaine de Flassannais.

Commémoration de la Journée de la Résistance

Samedi 27 mai était célébrée nationalement la Journée de la Résistance.

A Flassans, comme dans beaucoup d'autres villages du centre-Var, ce pan entier de l'histoire est très vivace. Après l'inauguration l'année dernière d'une plaque commémorative à la mémoire de ces hommes et de ces femmes morts pour la France, quelque soit leur âge, leur profession, leur religion ou leur croyance, une cérémonie se tenait donc pour ne pas les oublier. Piffard, Chabert ou d'autres noms sont remontés dans les souvenirs de certains et ont pénétré la mémoire des autres, soulignant le devoir nécessaire qu'il convient d'observer envers ces vrais héros français.

Une émouvante cérémonie a ponctué la Journée de la Résistance.

Implantation de **nouveaux portiques d'entrée de ville**

Dans le cadre de sa politique d'amélioration du cadre de vie, la Municipalité a acté en 2016 l'implantation de portiques aux entrées de ville.

Ayant une visée informative, ces panneaux devaient non seulement être esthétiques et pérennes dans le temps, mais également servir efficacement à tous, dans le cadre de la promotion des manifestations associatives et communales.

Au cours du printemps, et pour annoncer le Carnaval, un de ces premiers panneaux a fleuri au croisement de la DN7 et de l'accès aux Grands Prés. En fer forgé, le portique permet de repérer d'un coup d'œil, et dans les deux sens de circulation, la prochaine manifestation prévue. Installé légèrement en retrait de la DN7, son emplacement permet de garder un contrôle visuel sur les véhicules en provenance du Luc.

5 autres portiques seront progressivement déployés sur la commune. Nous ne manquerons pas de faire un point sur ces installations dans nos prochaines éditions.

L'ensemble des portiques d'entrée de ville sera posé durant le second semestre 2017.

Un label remarquable pour les **jardins** de la **Commanderie** de **Peyrassol**

Récemment, le Ministère de la Culture et de la Communication a attribué le label Jardin Remarquable aux jardins de la Commanderie de Peyrassol.

Ce label, créé en 2004, entre dans le cadre de la politique nationale en faveur des parcs et jardins. Visant à reconnaître et à valoriser les parcs et jardins ouverts au public et bien entretenus, ce label dépasse le cadre des jardins anciens, protégés ou pas, au titre des Monuments historiques, pour inclure le champ des jardins contemporains. Il s'agit d'un label d'Etat accordé pour 5 ans, révocable et renouvelable attribué par décision du Préfet de Région.

La Municipalité tient à féliciter les artisans de ce travail de longue haleine qui offre un nouvel écrin touristique reconnu sur la commune et le territoire Cœur du Var ainsi qu'un nouveau facteur d'attraction pour le Département.

Les jardins de Peyrassol reconnus pour leur mise en valeur paysagère.

La commune engagée dans le label "Villes et villages fleuris"

2017 est une année importante pour le fleurissement de Flassans. Voilà 3 ans que la commune a obtenu sa 2ème fleur au Concours national des Villes et Villages fleuris.

Le règlement du concours impose que le **jury effectue une visite tous les 3 ans dans les villes labellisées,** pour confirmer le choix de la dynamique municipale en matière d'amélioration du cadre de vie. Parallèlement aux projets et aménagements réalisés depuis ces 3 dernières années, la Municipalité a décidé de concourir pour l'obtention d'une troisième fleur (dernier échelon régional avant le passage d'un jury national dans le cadre d'une candidature pour une 4ème fleur). **Le jury effectuera sa visite du village début juillet**.

En parallèle, **la commune organise comme chaque année le concours des Maisons et Établissement fleuris**. Le jury communal effectuera ses propres visites dans l'ensemble des quartiers dans le courant du mois de juin.

L'été arrivant, la Municipalité a souhaité faire un point sur deux aspects de notre cadre de vie :

L'obligation légale de débroussaillement (voir ci-dessous) et la lutte contre la prolifération du moustique Tigre (voir ci-après).

Concernant les obligations légales de débroussaillement, il faut se rappeler que **la loi sanctionne les particuliers ne respectant pas les préconisations** à retrouver dans le document ci-dessous. Cette obligation légale répond à des impératifs de sécurité publique et permet en cas d'incendie de préserver les habitations mais surtout protéger les habitants des quartiers boisés. Dans l'intérêt de tous, **il appartient à la Municipalité de faire respecter la réglementation en cas d'infraction constatée**. Nous vous invitons à faire preuve de solidarité et vigilance dans votre quartier et à proposer votre aide aux riverains n'ayant pas la capacité de débroussailler leur terrain ou d'élaguer les arbres de leur propriété.

DÉBROUSSAILLER C'EST UNE NÉCESSITÉ

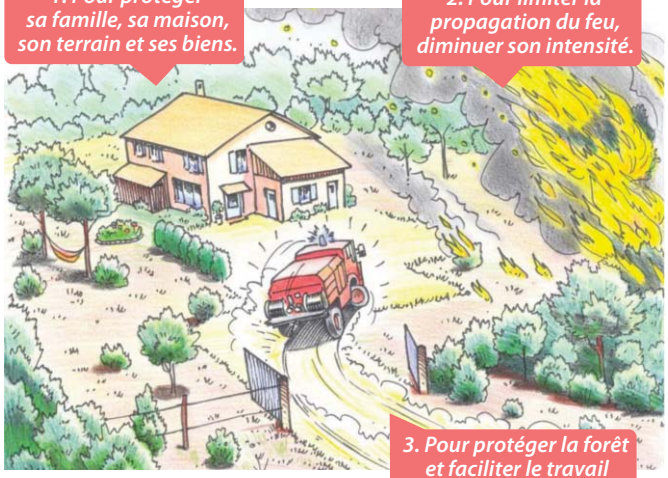

OÙ DÉBROUSSAILLER

Voir votre document d'urbanisme (PLU) à consulter en mairie

1. Hors zone urbaine

Débroussaillement dans un rayon de **50 m autour de toute construction**, y compris sur les fonds voisins.

2. En zone urbaine, ZAC ou lotissement

Débroussaillement sur l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie, et même dépourvue de construction.

Zone urbaine, ZAC, lotissement : débroussailler partout

DÉBROUSSAILLER, C'EST UNE OBLIGATION

La loi oblige tout propriétaire situé en forêt ou à moins de 200 m d'une forêt à débroussailler son terrain et le chemin d'accès.

Suis-je à moins de 200 m de la forêt ? Consulter le site www.sigvar.org

Tout contrevenant s'expose à une amende de **135 €**.

Suite à une mise en demeure restée sans effets, il s'expose à une amende de 30€/m² non débroussaillé.

COMMENT DÉBROUSSAILLER : Arrêté préfectoral réglementant le débroussaillement

1. Eliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches.

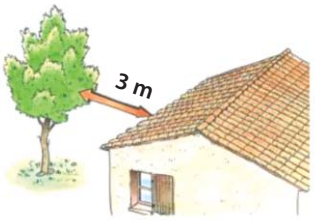

2. Couper toute branche à moins de 3 m des constructions et des toitures.

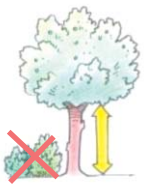

3. Elaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimale de 2 m 50 et suppression des arbustes.

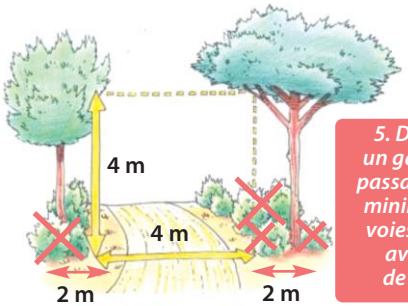

5. Dégager un gabarit de passage de 4 m minimum sur voies d'accès avec 2 m de glacis.

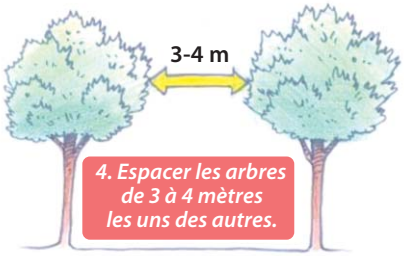

4. Espacer les arbres de 3 à 4 mètres les uns des autres.

Pour lutter contre la prolifération du **moustique Tigre**, il est utile de rappeler quelques conseils et usages simples et accessibles à tous.

Nous ne sommes pas tous exposés au même titre aux piqûres de moustiques, selon que l'on travaille en intérieur ou en extérieur, au contact ou pas de sources d'eaux stagnantes, etc. et selon notre physiologie. Nourrissons, bébés, enfants en bas-âge, personnes âgées ou physiquement diminuées sont plus exposés qu'un adulte en forme et dans la force de l'âge.

Les produits anti-moustiques ne permettent pas d'éliminer durablement le moustique Tigre. A cet effet, il est impératif que la lutte contre sa prolifération se fasse en amont de l'éclosion des larves du moustique. Chacun, à son niveau, est concerné par cette lutte qui permet de passer un été plus serein.

COUVRIR, JETER, VIDER
tous les récipients pouvant contenir de l'eau

Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos.

Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.

Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.

Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).

Entretenir le jardin : élaguez, débroussaillez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.

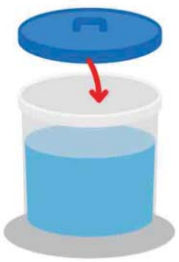

Couvrir toutes les réserves d'eau.

LES PRODUITS ANTI-MOUSTIQUES NE PERMETTENT PAS D'ÉLIMINER DURABLEMENT LES MOUSTIQUES.

Une **nouvelle signalétique** pour le château des Pontevès

La nouvelle signalétique implantée fournit de précieux renseignements sur le site du château des Pontevès.

Site parmi les plus fréquentés de notre village, le château des Pontevès offre une multitude de points de vue sur Flassans et ses environs.

Le regard porte loin et la lecture de paysage, riche en informations, manquait néanmoins de précisions sur le site en lui-même. C'est désormais chose réparée grâce à l'intervention de la Communauté de Communes Cœur du Var qui a procédé à la mise en place d'une nouvelle signalétique. Apportant une multitude de renseignements et précisions qu'il est intéressant de connaître, cette signalétique permet d'en apprendre plus sur l'origine et les fonctions du château des Pontevès. Une occasion supplémentaire, s'il en fallait une de (re)visiter le château et ses abords immédiats !

Face aux **incivilités**, le ton se durcit

Depuis plusieurs mois, une série d'incivilités se perpétue dans le village. Arrachage de végétaux, dépôt sauvage d'ordures, excréments non ramassés, dégradation de biens publics, la liste est longue. Après avoir informé et largement communiqué sur ce sujet qui fait du tort au village, à ses habitants et à leur cadre de vie, la Municipalité n'a plus d'autre choix que de faire appliquer la réglementation. En effet, la vidéoprotection se déployant, les agents de la Police municipale pourront agir plus efficacement, verbaliser en temps réel ou recourir aux bandes de vidéoprotection pour retrouver les auteurs des incivilités.

Un nouvel **ostéopathe** à Flassans

Maxime Clot, jeune ostéopathe diplômé d'État de 27 ans, s'est installé récemment au **4 rue de la République**. Originaire de Guyane française, il est revenu faire ses études dans le Var puis à Lyon d'où il est sorti diplômé. Amoureux du soleil, il a choisi Flassans pour s'installer et débuter son activité.

Résidant également à Flassans, son cabinet d'ostéopathie est **ouvert du lundi au vendredi, de 8h00 à 20h00**. Maxime accueille uniquement sur rendez-vous et soigne tous types de patients, de la naissance aux personnes âgées. Il est spécialisé en périnatalité, sport et gériatrie. Parmi les avantages du cabinet, outre la proximité immédiate avec le centre-ville, le bilan ostéopathique avant l'entrée au CP est offert aux familles qui en font la demande.

Contact : 06 03 44 57 06

Résultats du concours photo **"Instants d'hiver"**

Cet hiver, la Municipalité a organisé un concours photo ayant pour thème "Instants d'hiver à Flassans sur Issole". Le jeu de mots du thème permettait une créativité presque sans limite.

Les critères du jury étaient les suivants : photographie créative, localisée de façon claire sur la commune de Flassans, technicité du cliché et cohérence avec le thème proposé. Pour ce concours, 8 clichés ont été retenus pour délibération par le jury. Au terme de cette délibération, trois clichés se sont démarqués. Ainsi, le cliché de Stephan Chehade décroche la 3ème place du concours, devancé par celui de Christiane Colibert qui termine 2ème du concours. Le cliché remportant la première place de ce tiercé gagnant est celui de Sylvie Hébert. La Municipalité remercie l'ensemble des participants au concours !

La remise des prix a eu lieu le mardi 13 juin. L'ensemble des participants a été remercié pour leur participation par la remise d'un lot de consolation.

1ère place

Lueurs d'une fin de journée hivernale sur les Clèdes par Sylvie Hebert

1ère place dans la catégorie Enfants

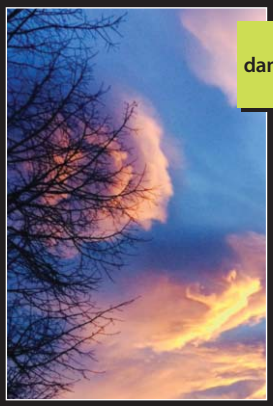

Silhouette sur ciel impressionnant par Emma Edwards

2ème place

-5° au chemin des Clèdes, par Christiane Colibert

3ème place

Coucher de soleil d'hiver sur le barrage de l'Issole, par Stephan Chehade

Travaux 2017, premier bilan

Annoncés lors des Vœux de M. le Maire à la population, les travaux prévus en 2017 s'enchaînent. Après une année 2016 consacrée en partie aux études, nous débutons ce premier semestre par le lancement et la réception de nombreuses opérations de travaux.

Aire de traitement des effluents phytosanitaires

Ainsi, le chantier de l'aire de traitement des effluents phytosanitaires a été lancé. Il s'agit de bâtir en bord de RN7, un aménagement qui a vocation à limiter le dépôt et le ruissellement des produits issus de l'agriculture.

Parmi les réalisations de 2017, l'aire de traitement des effluents phytosanitaires qui s'achèvera au cours de l'été.

Cette **aire unique en centre-Var** et presque pionnière dans le Département s'adresse aux professionnels qui travaillent avec des produits phytosanitaires. Le principe, simple, permet de procéder à la vidange et au nettoyage des engins agricoles. Cette réalisation s'inscrit dans la politique environnementale de la commune et contribue à la préservation du cadre de vie des Flassannais.

Avenue du Général de Gaulle

Le chantier de l'Avenue du Général de Gaulle s'est achevé début avril. L'entreprise ECVR en était le maître d'œuvre. Les travaux effectués par l'entreprise SNTH ont permis de doubler la capacité d'évacuation du réseau pluvial. Des grilles de récupération et avaloirs supplémentaires ont notamment été mis en place. Le chantier, qui se devait se terminer initialement avant le Carnaval, a pris du retard car des traces d'amiante ont été détectées pendant le chantier, alors même que les observations effectuées préalablement ne révélaient aucun dépôt amianté.

Désormais achevés, les travaux de l'avenue du Général de Gaulle ont permis de doubler la capacité du réseau pluvial.

Le chantier a été réceptionné le 27 avril dernier. La Municipalité tient une nouvelle fois à remercier pour leur patience et compréhension l'ensemble des commerçants, riverains et utilisateurs de cet axe de transport dans leurs trajets quotidiens. Désormais, les fortes précipitations et l'écoulement de l'eau seront abordés avec un peu plus de sérénité le long de cet axe très fréquenté.

Salle Gavoty

Du côté de la salle Gavoty, l'implantation des micropieux a été décisive pour la poursuite des travaux

Autre gros chantier de l'année, celui de la salle Gavoty : il se poursuit normalement. Le cabinet Arc'h en est le maître d'œuvre tandis qu'une dizaine d'entreprises effectue les travaux selon les différents corps de métiers.

Le chantier est financé conjointement par la Région (octroi d'une subvention) et par la commune. Une étape clé des travaux a été franchie lors de l'installation des micropieux. Ces éléments visent à renforcer la solidité de la nouvelle extension. Dès lors, les différentes entreprises mandatées ont pu continuer les travaux et notamment le gros œuvre qui est désormais terminé.

Le chantier se poursuit donc dans ses finitions : une réutilisation de la salle pourrait être effective pendant l'été.

Rue des Hautes Aires

Le chantier de la Rue des Hautes Aires a été réceptionné le 9 mars dernier. Les travaux ont été assurés par l'entreprise SOTTAL tandis que le Maître d'œuvre était le cabinet ECVR.

La rue des Hautes Aires a bénéficié d'une réhabilitation sans précédent.

Les travaux ont constitué en un élargissement de la rue, une reprise des réseaux pluviaux et des eaux usées ainsi que la mise mise en place de fourreaux EDF et Télécom. Enfin, une nouvelle borne incendie a également été implantée. Le revêtement a lui aussi été revu, et des garde-corps ont été mis en place.

Planes – Vaubereau

Le chantier des Planes – Vaubereau a débuté le 22 mai et se terminera en juin.

Il a consisté à reprendre l'intégralité du revêtement de la route, soit plus de 2 km de voirie. Ce chantier, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'entreprise Snapse, a été effectué par l'entreprise Colas, spécialisée dans ce type de chantier.

Désormais les véhicules circuleront sur une route refaite à neuf qui facilitera le déplacement automobile dans ce quartier résidentiel dense de Flassans.

Aménagement du giratoire du Nocturne

Il y a quelques semaines, vous avez pu observer des panneaux posés par le Conseil départemental à hauteur de l'intersection de la DN7 avec la route du seuil de l'Issole (RD13).

Préparé de longue date, l'aménagement de cette zone très accidentogène à Flassans permettra de sécuriser l'accès au village et de mettre en valeur cette entrée de ville. Initialement programmée pour l'été, cette opération a été reportée en septembre, afin de ne pas laisser le chantier inactif durant la période de vacances des entreprises au mois d'août. Les travaux d'aménagement du giratoire du Nocturne débuteront donc dans le courant du mois de septembre et prendront fin début 2018.

Le Département, Maitre d'Ouvrage de cette opération réalisera le giratoire, ainsi que la réhabilitation du parking du Nocturne et l'aménagement de la halte routière de la Ligne Express Régionale.

Dans un même temps, la ville de Flassans et la Communauté de Communes Cœur du Var mettront en place sur le site, de nouveaux conteneurs enterrés en remplacement des colonnes existantes.

De son côté, la Commune aura à sa charge, la réalisation des espaces verts du rond-point et de ses abords. Financés en partie par le Département, ces aménagements débuteront durant l'hiver pour favoriser une meilleure reprise des végétaux.

De même, afin de permettre l'accueil des camping-cars sur la commune, la Municipalité a souhaité intégrer à ce projet, une aire de service qui sera implantée sur le parking Nationale 7.

Bornes incendie et permis de construire : ce qu'il faut savoir

Le nouveau règlement départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) est applicable depuis le 10 février dernier. Cela implique, pour la construction de nouveaux bâtiments, que ceux-ci soient suffisamment desservis par le réseau communal, sinon, par une protection individuelle.

Les pétitionnaires sont invités à se rapprocher du service urbanisme de la Commune (04.94.37.00.55)

A propos du futur parking Pierre Puget (anciennement Saint Michel)

Initiées il y a déjà quelques temps, l'extension et la valorisation paysagère du parking Saint Michel auront lieu dans le courant du second semestre 2017.

Actuellement doté de 35 places de stationnement, le parking verra sa capacité plus que doublée et permettra un gain de pas moins de 42 places. **77 places seront effectivement disponibles à la fin des travaux.**

Cet aménagement concernant le stationnement sera complété par une mise en valeur paysagère. L'opération verra également la reprise des réseaux pluviaux de la rue Source Saint Michel et intègrera un bassin de rétention enterré sous le parking. Une canalisation sera créée entre la rue et l'Issole afin d'évacuer les eaux de ruissellement. Enfin, suivant la nouvelle dénomination de l'adressage, le parking changera de nom et s'appellera parking Pierre Puget.

Les travaux sont financés conjointement par le Département au titre de l'Aide aux communes, l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et la Commune sur son propre budget. L'aménagement de ce secteur de Flassans vise naturellement à offrir une meilleure offre de stationnement à ses riverains mais également aux visiteurs de passage.

L'accès au parking se fera de la même façon qu'actuellement et la sortie s'effectuera par la rue Source Saint Michel, qui sera donc en sens unique, excepté pour les riverains.

Plan d'aménagement et de circulation du parking Saint Michel après achèvement des travaux.

Les travaux **à venir**

> **Pose des plaques de rue** : la démarche d'adressage engagée en 2016 se concrétisera pendant le second semestre 2017 par la pose des nouvelles plaques de rue.

> **La rue des Boyers** bénéficiera également de travaux sur le réseau d'évacuation des eaux pluviales. Il va être agrandi avec la création d'un caniveau central. Les travaux débuteront début juillet et se termineront avant la fin du mois de juillet avec réouverture de la route chaque soir.

> **Le groupe scolaire :** profitant des vacances des élèves, la Municipalité va mener une série de travaux au groupe scolaire des Grands Prés.

Ainsi, la directrice de l'ALSH bénéficiera d'un bureau isolé des espace de détente et de travail des enfants.

Le réfectoire va également être agrandi tandis que le sol va bénéficier de la pose de carrelage. En cuisine, le sol sera lui constitué d'une résine.

Dans l'école maternelle, l'intégralité des sols va être reprise pour être remplacée par un revêtement spécifique aux couleurs vives, différentes pour chaque classe.

Enfin, toutes les portes donnant sur la cour vont être remplacées et des films occultant posés sur les fenêtres et portes vitrées. 5 entreprises effectueront la série de travaux dont la maîtrise d'œuvre revient au cabinet Arc'h.

Les travaux débuteront le 8 juillet et se termineront à la mi-août.

Un Carnaval haut en couleurs

Dimanche 30 avril, les associations flassannaises et la Municipalité organisaient le 9ème Carnaval de Flassans, événement incontournable en centre-Var.

Cette année encore, la parade des chars était éclatante de couleurs et a révélé toute l'ingéniosité des associations flassannaises. Cette année encore, le public a répondu présent et l'on pouvait remarquer la présence de visiteurs d'autres villages alentour qui confirment le succès de cette manifestation ! Pas moins de 6 chars "drivés" de main de maître par les associations ont défilé. Du Hard Rock des "Special Forces" au char coloré du Moulin de la Danse en passant par les 4 saisons de Ma Mie Poupée, le roi du Carnaval et la Reine des Neiges du Comité des Fêtes ou encore le château de la Belle au bois dormant, toutes et tous ont paradé sous les yeux ébahis du public.

Le cortège, accompagné de confettis, s'est élancé à 15h00 du Nocturne, emmené par la clique de Camps La Source et chacun a pu admirer le soin apporté aux chars. Le stand de maquillage et la petite restauration proposée ont été appréciés des petits et des grands. Sur le parking de l'école, les adhérents du Moulin de la Danse, les danseuses du club Évasion et les jeunes danseurs d'Arts Monise ont proposé des démonstrations. Sur les coups de 17h00, Caramentran a pris sa place pour être brûlé, comme le veut la tradition. C'est à Jean Icard qu'est revenu le privilège d'allumer le bûcher.

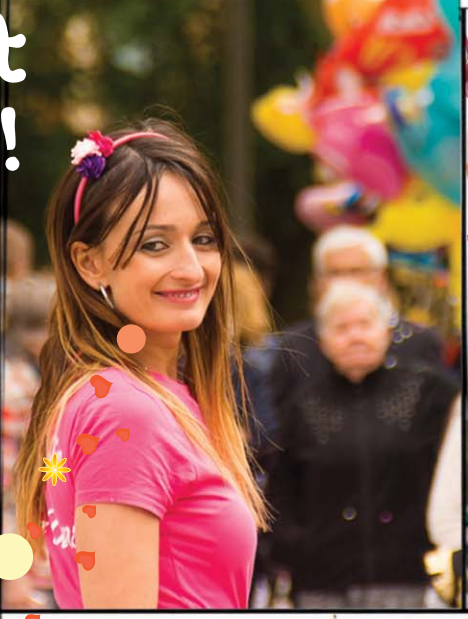

Chouette **Carnaval** aux Grands Prés

Le mardi après–midi 21 mars, une grande effervescence régnait au Groupe scolaire des Grands Prés.

Dès le début de la journée, chacun s'était affairé à préparer les derniers éléments de costumes. **Masques, chapeaux ou encore accessoires étaient élaborés par les mains des écoliers**, avec la bienveillance des enseignantes. Tous les élèves superbement déguisés et maquillés ainsi que de nombreuses enseignantes ont défilé avec fierté et joie dans la cour. Puis, les enfants de la maternelle se sont regroupés et ont interprété plusieurs chants devant les plus grands. Un délicieux goûter préparé par les parents d'élèves toujours dévoués, a clôturé cette parenthèse festive.

Le Carnaval s'est aussi déroulé au complexe sportif Louis Magne ! Sous la houlette de Guy Alzieu, les élèves ont poursuivi sur les courts de tennis la fête du Carnaval commencée à l'école. Au programme, plusieurs ateliers qui ont permis aux enfants de conjuguer un moment de détente et une activité ludique, le tout dans la bonne humeur.

Cette année encore, la Course aux œufs a confirmé son succès.

La **course aux œufs** a fait le plein

La samedi 15 avril au matin, à l'occasion des Fêtes de Pâques, comme chaque année, le service Animation a convié les enfants flassannais à une chasse aux œufs. Une centaine d'enfants, panier à la main, ont arpenté avec enthousiasme le pré, à la recherche des œufs minutieusement cachés.

Tous ayant été retrouvés, les petits gourmands ont eu droit à leur récompense : un sachet de friandises en chocolat. Après l'effort, une table garnie de chocolats et boissons les attendait, eux et leurs parents, devant le jardin d'enfants.

Plaisir et sensations dans les **cèdres de l'Aoubré**

Les mercredis 15 et 29 mars, une quarantaine de jeunes Flassannais a côtoyé les hautes branches du parc des Cèdres de l'Aoubré.

Après un petit trajet en bus mis à disposition par la Municipalité et une fois arrivés sur place, tous ont reçu les consignes de sécurité et, harnachés, ont pris le chemin de l'initiation dispensée par Pauline Roseau. L'initiation terminée et les gestes de sécurité maîtrisés, chacun a pu s'élancer, selon son courage, sur les différents parcours du Parc Aoubré.

Chaque année, avec la volonté commune de faire plaisir aux enfants de Flassans, la Municipalité et la Direction du Parc Aoubré s'associent afin de proposer 2 demi-journées gratuites au sein du parc.

Cette année encore, les inscriptions furent très rapides, traduisant l'engouement autour de ces activités extra-scolaires.

Les **NAP** vont bon train

D'atelier en atelier, c'est un véritable enchantement de découvrir la créativité des animateurs et le travail effectué par les enfants : création de jeux de société (memory, bilboquet, queue de l'âne, etc.), de bijoux, de sacs avec sequins, perles, tableaux en fils, cuisine et initiation à la danse de salon avec la participation de Coralie Lacaze ainsi qu'au théâtre avec Simone Pellicone.

Le tout est proposé dans une atmosphère ludique. La motivation et l'implication de tous sont remarquables.

La Fête des voisins, un succès renouvelé

Cette année, la Fête des voisins se déroulait le vendredi 19 mai, veille de week-end.

A Flassans, plusieurs quartiers avaient répondu à l'appel du CCAS qui coordonnait la manifestation. Le principe de la manifestation est simple : un référent de quartier se charge de l'organisation en lien avec le CCAS pour récupérer les kits "Fête des voisins" (tee-shirts, affiches et nappes). Les Services techniques, quant à eux, mettent à disposition tables et chaises. Il appartient au référent de quartier de convier le voisinage et chacun apporte ce qu'il veut à manger ou à boire.

Cette année, le succès de cette opération est sans conteste : plus de 100 personnes se sont retrouvées en divers quartiers de Flassans pour célébrer cette manifestation, véritable vecteur de lien entre les habitants du village. A certains endroits, la manifestation s'est poursuivie tard dans la nuit, pour le plus grand plaisir de tous.

Une partie de pêche pour le plaisir

Chaque année, la Municipalité propose une initiation gratuite à la pêche dans l'Issole.

Cette année, **l'événement avait lieu le samedi 13 mai de 10h00 à 12h00**.

Plusieurs dizaines d'enfants avaient été inscrits par leurs parents, tout heureux de voir les bambins s'initier à des gestes précis pour permettre de belles prises. Certains, plus dégourdis que d'autres, n'en étaient pas à leur première touche en la matière !

Remerciant Annick Bouvet pour son implication, Michel Bergogne et Jacques Tarillon, organisateurs de la manifestation, ont convié tout le monde à partager un goûter.

Une matinée joviale et bon enfant qui a permis à chacun de s'offrir un bon moment de détente. Les apprentis pêcheurs sont tous repartis chez eux avec leur prise du jour.

Lucienne Mouton, une centenaire flassannaise

Mardi 21 mars, une cérémonie peu commune avait lieu à la salle du Moulin : l'on fêtait les 100 ans de Lucienne Mouton.

Lucienne, entourée du Maire et de ses proches, a joyeusement fêté ses 100 ans.

A cette occasion, la Médaille de la Ville de Flassans lui a été remise des mains du Maire.

Presque 40 ans que Lucienne est tombée amoureuse de Flassans où elle réside, chez elle, entourée de sa fille et le plus régulièrement possible de ses proches.

Alors mardi 21 mars, M. le Maire, entouré de quelques élus flassannais, avait décidé de célébrer cet anniversaire suffisamment rare pour qu'on marque le coup. **Lucienne a reçu des mains du Maire, la médaille de la Ville de Flassans, personnalisée pour l'occasion**. La centenaire, Flassannaise depuis 1978, n'était pas au courant de cette cérémonie et c'est avec un regard reconnaissant qu'elle a découvert le parterre de personnes présentes pour lui souhaiter un bel anniversaire.

Un très beau moment d'hommage au cours duquel chacun a pu poser un regard rétrospectif chargé de tendresse.

L'actualité du **Comité des Fêtes**

Le Comité des Fêtes de Flassans est définitivement une association flassannaise hors du commun.

A sa tête, Alain Girard, très bien épaulé par Hélène Bartoletti et Jacques Tarillon, sans oublier ce qui fait la force de cette association : ses bénévoles et adhérents, toujours prêts à faire tourner la machine bien huilée.

Le 15 mars dernier, le Comité des Fêtes conviait qui le souhaitait au théâtre Galli de Sanary. Un après-midi en chansons était proposé : "La 1ère tournée de vos idoles d'hier et d'aujourd'hui". Ce ne sont pas moins de 30 personnes qui ont assisté, pleines de nostalgie, à ce magnifique hommage de 3 heures avec 8 artistes en direct : Claude François (Alan), Dalida (Sandy Sims), Joe Dassin (Arthur Jorka), Mike Brant (Claude Arena), Serge Lama (Alain Sebbah), Michel Polnareff (Alexis Confortorio), Michel Sardou (J.P Virgil) ou encore Johnny Hallyday (Richy).

Quelques jours plus tard, c'est entouré de Bernard Fournier, Maire de Flassans et d'un public attentif d'une quarantaine de personnes que le bureau a tenu l'assemblée générale de l'association. Rapports moraux et financiers ont été présentés puis votés à l'unanimité. Le Maire en a profité pour remercier une association qui s'implique intensément dans la vie du village et y organise très régulièrement des animations diversifiées.

Le 21 mars, le COF tenait son Assemblée générale en présence de Bernard Fournier, Maire de Flassans.

Au théâtre Galli de Sanary, les idoles ont fasciné leurs fans, venus en masse.

Enfin, le 19 mai dernier, le Comité organisait une sortie à Vintimille. La journée, claire et agréable, a permis à tous de profiter d'un bon moment, avant le rush des festivités de cet été, et notamment l'organisation de la Fête locale et la participation à la Fête du Pont.

La Renaissance aux petits soins de ses adhérents

A la Renaissance, le moins que l'on puisse dire, c'est que le Président, Jean-Claude Comba, et le bureau, savent prendre soin de leurs adhérents.

Ainsi, le vendredi 3 mars, l'association réunissait ses membres pour fêter les grands-mères. Installées dans la salle saint Michel, chacune d'entre elles a reçu un bouquet de jonquilles. Une animation ponctuée de chants a complété ce bel hommage.

Plus récemment, le 4 avril dernier, Jean-Claude Comba a organisé une sortie à Aigues-Mortes. Au programme, repas sur une péniche, visite des canaux du Rhône et des rizières ainsi qu'une manade de taureaux au milieu d'une faune et d'une flore très riche. La ville d'Aigues Morte a révélé ses trésors d'architecture et notamment ses impressionnants remparts. Le voyage a rassemblé un car complet d'adhérents qui, avant de prendre le pot de l'amitié, ont rendu un bel hommage à Lucette Pellegrini, qui fêtait ses 90 ans et 31 ans de présence au club ! Une sacrée performance célébrée par la remise d'un bouquet de fleurs des mains du Président.

Lucette Pellegrini a reçu des mains du Président un bouquet de fleurs à l'occasion de ses 90 ans.

Les adhérents du Club La Renaissance en partance pour une balade en péniche.

Les Fileurs d'orties portent les couleurs de Flassans

La Compagnie théâtrale Les Fileurs d'Orties est porteuse d'une heureuse nouvelle à propos du succès d'une pièce jouée à Flassans le 1er octobre 2016.

Les curieux qui avaient assisté à la représentation de la comédie ***"Une heure et demie de retard"*** de Gérald Sibleyras et Jean Dell ont eu le nez fin lorsqu'ils ont pensé, à raison que cette pièce était de très bonne qualité. Cette comédie, mise en scène par la Flassannaise Danielle Dalmai, a été sélectionnée pour diverses programmations du département : ainsi les festivals de théâtre amateur de la ville de La Garde et le FESTHEA de la région PACA ont accueilli la représentation les 2 et 22 avril derniers.

Ainsi, comme beaucoup de Flassannais fiers de leur village, **la Compagnie porte elle aussi dans son sillage le nom de Flassans sur Issole.**

Avant de rejoindre les planches des festivals, ***"Une heure et demie de retard"*** avait été jouée à Flassans le 1er octobre 2016.

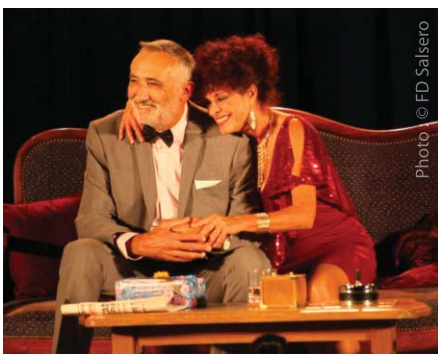

La complicité des acteurs participe au succès de la pièce dans de nombreux festivals.

L'école élémentaire et l'ADSB unis pour la bonne cause

Grâce à l'investissement et la volonté de leurs enseignantes, les 4 classes de CM1 et CM2 de l'école des Grands Prés participaient pour la seconde fois au concours national de dessins organisé par la Fédération Française du Don de Sang Bénévole. Cette année, le concours illustrait le thème ***"Don de sang, don de soi, don de vie".***

A l'occasion de la célébration de la journée mondiale de remerciements aux donneurs de sang bénévoles qui se tenait le mercredi 14 juin, les Flassannais étaient invités à visionner ces dessins et participer à l'inauguration de l'Arbre de Vie offert par l'Amicale des Donneurs de sang bénévoles à la Commune, en signe de reconnaissance à la Municipalité, partenaire, et à tous les donneurs de sang bénévoles du village.

Une collation a clôturé cette manifestation qui se tenait aux Grands Prés. L'Amicale vous remercie d'avoir apporté votre soutien par votre présence.

Le Moulin de la Danse se porte bien

Le Moulin de la Danse est de tous les bons coups ! Dynamique, l'association propose régulièrement à ses adhérents des activités extra-danse.

A Aigues-Mortes, les adhérents de l'association se sont offerts de nouveaux horizons.

Ainsi, le 22 avril dernier, une partie du Moulin de la Danse s'est retrouvée cette année encore **au bowling de Saint Maximin**. Le but premier, qui n'était pas de briller par des strikes à tout va mais plutôt de passer une excellente soirée, a largement été atteint.

Récemment, **l'association a activement participé au Carnaval de Flassans**. Arborant un superbe char très coloré, les membres de l'association ont défilé avec enthousiasme et bonne humeur dans leurs couleurs traditionnelles, animant ensuite le parking Gavoty de chorégraphies en rythme et dirigées par Coralie Lacaze.

Dimanche 30 avril, c'est aux couleurs de l'association que le Moulin de la Danse a fièrement défilé pour le Carnaval.

2017, l'année de réhabilitation pour le donjon du château des Pontevès

L'ASCP infatigable fourmi du patrimoine

Le samedi 25 février, avec une semaine d'avance, l'ASCP a profité d'une matinée printanière pour reprendre le chantier.

18 bénévoles étaient heureux de se retrouver afin de préparer le site pour les interventions à venir. **Au programme, une modification des échafaudages ainsi que le tri et l'approvisionnement des pierres pour continuer la réhabilitation du donjon principal**. Tout au long du printemps et dès que le temps le permettait, les bénévoles se retrouvaient le samedi matin pour poursuivre le chantier du donjon. **Il a fallu également remonter quelques restanques effondrées et s'occuper d'un mur celto-ligure.**

En 2017, l'ASCP œuvrera comme elle l'a toujours fait, avec courage et détermination, bien consciente que l'action patrimoniale initiée sur le site du château des Pontevès doit nécessairement se poursuivre grâce au relais des jeunes générations.

A ce propos, **retrouvez les bénévoles et leurs photos des chantiers sur leur page Facebook : ASCP / Le Château des Pontevès / Flassans 83.**

Enfin, l'ASCP organisera comme chaque année son traditionnel pique-nique le 1er dimanche de juillet.

Un bilan positif pour A & D Var

A&D Var a présenté lors de son assemblée générale le 7 avril dernier, le rapport moral de sa saison 2016 – 2017.

Ce bilan annuel a été diffusé pour le plus grand plaisir des participants, sous forme de film retraçant les activités organisées par cette association. Ce ne sont donc pas moins de 42 manifestations et sorties qui ont été proposées durant l'année, avec la participation de 1056 personnes. A cette occasion, le président a rappelé que les sorties étaient ouvertes à toutes et tous, adhérents ou non adhérents.

Depuis avril, la team A&D Var est partie entre autres, en Italie pour découvrir le parc national des Cinque Terre et ses villages de pêcheurs.

Enfin, au programme de ce début d'été, l'association vous propose un baptême de parapente sur le Mont Lachens, une mini croisière de 2 jours autour des îles d'Hyères et Brégançon, un stage de pilotage sur le circuit Paul Ricard du Castellet, une randonnée de 3 jours dans la Vallée des Merveilles, une balade en paddle et bien d'autres activités que vous retrouverez sur : **www.aventures-decouvertes-var.com**

Cassandra Badjou

Pour ce nouvel épisode des Portraits Flassannais, la rédaction est partie à la rencontre de Cassandra Badjou, jeune Flassannaise aux multiples facettes. Morceaux choisis d'une rencontre étonnante.

Cassandra, quels seraient les 3 mots qui te définissent le mieux ?

Passionnée, tournée vers les autres et sportive.

Peux-tu te présenter à celles et ceux qui te découvrent ?

Je m'appelle Cassandra, j'ai 15 ans et je suis actuellement en 3ème, en route vers une seconde Métier de la sécurité. Je suis née à Brignoles, en 2001. Ma scolarité s'est faite à Flassans puis Besse et j'ai effectué mes années collège à Brignoles. J'ai toujours de la musique dans les oreilles. Je pense être engagée dans toutes mes activités, en tous cas, je les pratique à fond.

"J'ai ressenti très tôt le besoin de secourir, venir en aide et préserver la vie humaine."

Cassandra, tu te dis passionnée, jusqu'à quel point ?

Je suis danseuse (Cassandra suit ses cours avec Elodie Chaffin au club de danse Évasion, ndlr) et cavalière à l'École d'Équitation du Luc. Ce sont mes deux plus grandes passions. J'ai obtenu mon 5ème galop par exemple mais je suis aussi passionnée par la nature et la plongée. Je m'intéresse aussi à la politique, simplement en tant qu'observatrice. Je suis plutôt curieuse de tout en fait.

On te retrouve sur toutes les commémorations patriotiques à Flassans. Quel y est ton rôle ?

Je représente le corps des Sapeurs Pompiers et notamment la caserne de Garéoult. L'idée des pompiers m'est venue dès toute petite. A force de voir des accidents, j'ai ressenti très tôt le besoin de secourir, venir en aide et préserver la vie humaine. Sauver une vie, c'est beau quand on y arrive. J'ai commencé officiellement mon aventure avec les pompiers en octobre 2016 où je suis devenue jeune sapeur-pompier. Il y a quelques écoles dans le département et c'est à Garéoult que j'ai été retenue après avoir passé les tests de sélection.

Ton plus grand rêve ?

Être marin pompier de Marseille.

Être une jeune femme dans le milieu des pompiers, comment cela se vit ?

C'est bien un des rares corps de métier où on ne fait pas de différence entre hommes et femmes. Dans notre métier, la cohésion est nécessaire, l'esprit d'équipe est capital. Tous ces éléments font que ça se vit bien.

"La Banque alimentaire, le CCAS, le goûter de Noël, tout ça je le fais bénévolement. J'aime aider et fréquenter ce monde."

Que signifie concrètement être "tournée vers les autres" ?

C'est clairement la faute à Mamie (Marie-Joséphine Badjou, ndlr). La Banque alimentaire, le CCAS, le goûter de Noël, tout ça je le fais bénévolement. J'aime aider et fréquenter ce monde. C'est très intéressant. On y apprend beaucoup. J'ai toujours été habituée et je l'ai dans les veines. Je ne pense pas pouvoir m'arrêter un jour. C'est dans ma nature.

Que t'évoque Flassans ?

C'est un village que je trouve beau ! Quand on se balade un peu, c'est pas si souvent qu'on voit un village aussi beau. Il faut qu'il reste comme ça, qu'il garde son identité provençale. Les Flassannais sont gentils et l'ambiance est super pendant les jours de fête : on s'amuse vraiment.

EXPOSITION - CONCOUR

Leonberg, entre beauté et élégance

Samedi 25 et dimanche 26 mars, le Club Français du Leonberg organisait sa traditionnelle manifestation autour des Leonberg.

Il est rare de croiser cette race de chiens en sortant de chez soi et il ne fallait pas manquer leur présence sur la place Jean Jaurès. Cette année, malgré un temps menaçant, le programme a pu être respecté : concours de beauté et défilé dans les rues du village. Le public venu assister à la manifestation a été impressionné par la prestance des chiens présentés au concours et pendant le défilé. L'événement, qui a lieu une fois par an à Flassans, a rassemblé Élus, admirateurs et l'ensemble des protagonistes habitués de ce type de rassemblement.

Les propriétaires ont présenté tour à tour leur chien au jury réuni pour le concours de beauté.

DÉBAT

Les oratoires en débat

Le public averti a écouté avec attention le propos de Francis Libaud de l'ACSO.

Le samedi 4 mars à N-D des Salles, le service culturel de Flassans a proposé une conférence sur l'origine des oratoires, du Paganisme au Christianisme.

Cette conférence était animée par Francis Libaud, Président de l'Association Connaissance et Sauvegarde des Oratoires. Ce dernier nous a rappelé que l'Homme, depuis qu'il existe, a laissé l'empreinte de ses croyances, de sa foi au travers des monuments qu'il a érigés.

On constate trois supports : le culte de la pierre, de l'eau et l'arbre. Les oratoires chrétiens appellent le passant à la prière et témoignent de la foi de nos ancêtres. Ils sont la mémoire du village. Leurs formes varient selon les régions et matériaux utilisés. Il nous appartient de les sauvegarder pour les transmettre aux générations futures.

A Flassans, sur les neuf recensés, il n'en reste que deux : celui de Saint-Roch (à côté du lavoir de la Rouquette), et celui de Saint Antoine (au long du chemin de Croix).

THÉÂTRE

Du théâtre pour tous

Samedi 1er avril, le service Culture a proposé un après-midi théâtral en partenariat avec la compagnie seynoise Lou Pichoun tiatre dóu Mai : deux pièces étaient au programme, dont une jouée en provençal ***"Lou lipet mau servi".*** Au scénario, les ingrédients manquent au restaurant mais il faut se débrouiller pour servir tout de même un bon repas. Gare au perroquet et au chat voleur des voisins…

La deuxième pièce, ***"Les doigts dans la soupe"***, se passe au restaurant ***"Chez Ginette"*** qui attend avec anxiété la visite d'un inspecteur d'un célèbre guide gastronomique. En l'absence de la patronne, la serveuse Josette, gaffeuse, se retrouve seule au restaurant. Arrive une… inspectrice ! Imaginez la suite…

Le public, nombreux, a été conquis par la qualité de l'interprétation de la troupe Lou Pichoun Tiatre dóu Mai.

CONFÉRENCE

Le **Feng-shui**, un art de vivre

Le 22 avril, le service culture a reçu à N-D des Salles Sophie Noblet, Flassannaise et consultante en Feng-shui.

Elle a expliqué qu'il s'agit d'un art millénaire d'origine chinoise qui a pour but d'harmoniser l'énergie environnementale d'un lieu, de manière à favoriser la santé, le bien-être et la prospérité de ses occupants.

Basé sur les principes de l'enseignement chinois antique de l'esthétique, son but est d'améliorer la qualité de vie. Le principe ? Appliquer des couleurs, des formes et améliorer les lieux de façon à ce que l'énergie positive circule naturellement et soit entièrement harmonisée avec les personnes évoluant dans leur espace de vie ou de travail.

A l'aide de nombreux exemples concrets, Sophie a permis aux personnes présentes de mieux comprendre cet art : une conférence très intéressante !

Sophie Noblet a révélé les subtilités du feng-shui à la trentaine de personnes présentes.

CONFÉRENCE

Autour des **catastrophes naturelles**

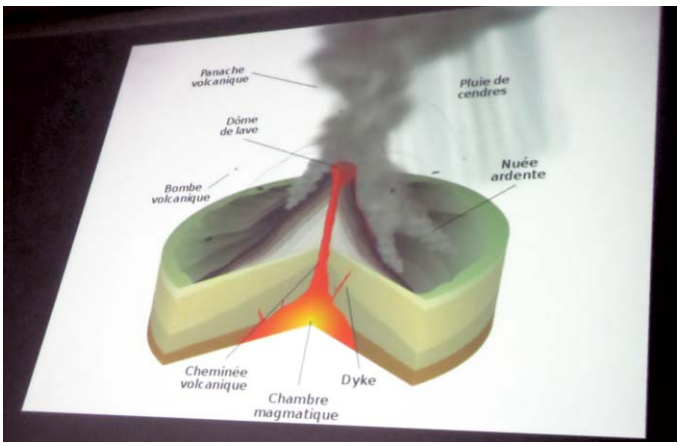

A l'aide de schémas, le conférencier a apporté précisions et explications sur les phénomènes naturels.

Le samedi 13 mai 2017, à Notre Dame des Salles, le service culture a proposé une conférence sur les catastrophes naturelles, animée par Stephen Giner.

Ce dernier a abordé les principales catastrophes naturelles qu'a connues l'humanité : séismes, tsunamis, ouragans, volcans. Chaque évènement a été décrypté et expliqué de façon scientifique et claire. Il faut savoir que la Terre est une planète active, dont la croûte est formée par de grandes plaques séparées par des zones de fracture. Ces plaques sont en mouvement très lent et flottent sur le magma. Quand elles se chevauchent ou s'écartent, elles provoquent séismes ou éruptions volcaniques. L'homme ne maîtrise pas la nature, il reste tributaire de ces catastrophes.

A noter

Les manifestations à venir du service culturel

Vendredi 7 juillet à 21h00 à l'église N-D de l'Assomption : Festival choral international avec comme invité Le Danemark. Première partie par la Chorale du Coeur du Var. Entrée libre.

Le samedi 30 septembre à 20h30 à la salle Gavoty : Représentation théâtrale par la Cie Arts Monise. Entrée libre.

Le samedi 21 octobre à 18h00 à N-D des Salles : Conférence sur le Maroc par Connaissance du Monde. Entrée libre.

Le samedi 18 novembre à 16h00 à N-D des Salles : Concert du chanteur Olivier Zanarelli. Entrée libre.

Le samedi 16 décembre à 16h00 à N-D des Salles : Chorale de Noël par la chorale Chants et Amitié de Sainte-Anastasie. Entrée libre.

FOOTBALL

Bilan de saison de l'ESF

L'ESF (Étoile Sportive Flassannaise) c'est près de 50 ans d'existence et actuellement 95 licenciés sans compter les 5 dirigeants. Le club est donc une des plus grosses associations sportives de Flassans et engage plusieurs équipes dans différentes compétitions au niveau départemental.

Ainsi, la catégorie Jeunes (U6 à U10) a disputé plusieurs plateaux sur des terrains extérieurs et n'a pas démérité. La spécificité de cette catégorie est de stimuler les enfants sans pour autant qu'un classement soit établi.

L'U13 Pré-excellence a également effectué une très belle saison et a elle aussi obtenu de bons résultats dans sa catégorie. **L'U13 Excellence finit 1ère au classement dans son groupe.** Au terme d'une très bonne saison où l'équipe n'a concédé qu'une seule défaite contre le 1er (avec qui elle finit ex-aequo au classement), la plupart des joueurs constitueront la toute première équipe U15 de Flassans. Le Président du Club, Michel Bergogne en appelle aux jeunes joueurs, intéressés par un beau défi sportif, à rejoindre l'équipe qui se constitue.

Les jeunes n'ont pas démérité cette saison et ont porté fièrement les couleurs de Flassans.

L'équipe Senior avant le match remporté 7-4 contre Sanary le 7 mai dernier.

Chez les seniors, la Promotion de première division (autrement appelée Équipe 2) termine 6ème de son groupe sur 14 équipes. Bien que l'objectif de monter en division supérieure n'ait pas été atteint, ce classement constitue un bon résultat et confirme la performance de la saison précédente.

La Promotion d'Honneur Poule B termine sa saison à la 6ème place sur les 14 équipes engagées. La défaite concédée en quart de finale de Coupe du Var contre Hyères CFA (2-4) laisse un goût amer qui n'est pas représentatif de la saison effectuée par les joueurs. L'équipe n'a pas démérité contre un adversaire évoluant régulièrement 3 catégories au-dessus (en CFA) et qui a donc décroché son ticket pour la demi-finale de la Coupe du Var.

Au terme de cette saison globalement très positive, le bureau de l'association remercie tout d'abord les joueurs et leurs parents ainsi que tous les bénévoles, qui sans compter leur temps, œuvrent à la bonne marche du club. Le bureau émet également le s**ouhait de voir de nouveaux bénévoles intégrer les rangs du club** pour étoffer les séances d'entraînement, l'accompagnement des joueurs ainsi que la logistique des événements organisés au stade Pierre Rigord.

CLASSEMENT

PROMOTION HONNEUR B

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P
1	Le Lavandou Sp. O.	87	26	19	4	3
2	La Seyne F.C.	85	26	17	8	1
3	Bormes M.S.	85	26	18	5	3
4	Mar Vivo Av. S.	69	26	13	4	9
5	Olympique Toulon	67	26	13	5	8
6	Flassans Et. S.	62	26	12	3	10
7	Ollioules U.S.	56	26	9	3	14
8	Lorgues Et. S.	56	26	8	6	12
9	St Cyr As	56	26	9	4	13
10	La Londe S.O. 2	52	26	7	5	14
11	Pays de Fayence F.C.	52	26	7	6	12
12	J.S. Beaussetanne	51	26	8	1	17
13	Sanary Us	50	26	7	3	16
14	Puget S/Argens F.C. 2	42	26	5	3	16

PROMOTION DE 1ère DIVISION

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P
1	Bormes M.S. 2	94	26	22	2	2
2	Belgentier F.C.	84	26	18	4	4
3	Les Arcs A.S. 2	80	26	18	1	6
4	Grimaud F.C 2	77	26	15	6	5
5	Lorgues Et. S. 2	74	25	15	4	6
6	Flassans Et. S. 2	62	25	12	5	6
7	Ent. Haut Var	57	26	9	6	10
8	Le Lavandou Sp. O. 2	53	26	10	1	13
9	Cuers Pierrefeu U.S. 3	52	25	9	2	12
10	Vidauban F.C 2	49	26	6	5	15
11	Besse Sports 2	47	26	6	7	11
12	U.S Du Val D Issole	43	25	5	3	17
13	Brignoles A.S. 2	37	26	5	0	19
14	Cannet Des Maures 2	35	26	6	2	18

DANSE

L'Évasion tutoie l'**excellence**

Les 22 et 23 avril dernier, le club de danse de Flassans participait au concours de la Confédération Nationale de Danse.

Ce concours, décliné dans chaque région, permet la sélection des candidats qui représentent leur région au niveau national et se retrouvent en finale.

Élodie Chaffin, professeur, avait présenté 6 de ses élèves qui sont toutes revenues médaillées : **Stella** a obtenu une médaille d'argent classique élémentaire 1. **Tessa** a décroché la médaille de bronze classique élémentaire 2. **Pauline** a hérité de la médaille de bronze jazz catégorie 4. **Inès** s'est vue décorée de la médaille de bronze jazz catégorie 4. **Amélie et Maëlie** ont obtenu la médaille d'or nationale jazz catégorie 2.

Ces deux dernières danseuses, vu leurs performances d'avril, ont donc été sélectionnées pour la finale qui avait lieu les 25, 26 et 27 mai à Châlon-en-Champagne. Nos jeunes danseuses ont fait briller les couleurs flassannaises en remportant toutes deux une médaille de bronze lors de la finale du concours national !

Inès et Pauline ont décroché le bronze en Jazz catégorie 4.

Amélie et Maëlie ont obtenu la médaille d'or Jazz catégorie 2 et une belle médaille de bronze au niveau national.

TENIS

Beau bilan pour l'**Open de tennis** de Flassans

Du 6 au 21 mai avait lieu le traditionnel tournoi de tennis de Flassans, piloté sous la houlette du Tennis-club Flassannais.

Chaque année, le club se fait l'hôte des compétiteurs au complexe sportif Louis Magne. Largement plébiscité par les amateurs du sport, ce tournoi rencontre à chaque édition un vif succès auprès des clubs locaux mais également de ceux de villages ou villes plus lointains. C'est le cas encore cette année avec la participation de plus de 25 villages ou villes représentés par pas moins de 176 participants, venus parfois de très loin comme le club du TC Cruzy dans l'Hérault.

Côté palmarès, si les Flassannais n'ont pas triomphé comme ils l'espéraient, ils n'ont pas à rougir de leur prestation. Autant chez les jeunes que chez les adultes, les finales ont souvent été atteintes avec à la clé victoires et secondes places.

Les dames ont notamment brillé en double grâce à la paire Virginie Alzieu – Lucie Vaissières et ont montré la voie aux hommes qui ont également remporté leur double grâce à la paire Guy Alzieu – Sylvain Lourd. En double mixte, Flassans place un compétiteur dans chaque équipe qui a disputé la finale.

Félicitations à tous les compétiteurs qui portent haut les couleurs de Flassans !

1 : Virginie Alzieu et Lucie Vaissières, vainqueurs du double dames / 2 : Manon Bonnet et Isabelle Rittie, finalistes du double dames / 3 : Maximino Bogado, finaliste fin de 4ème série
4 : Julia Cuadrado, finaliste catégorie 15-16 ans / 5 : Jules Dutoit, finaliste catégorie 11 ans
6 : Chloé Gues, finaliste fin de 4ème série / 7 : Simon Lundholm, finaliste des catégories 13-14 ans et 15-16 ans / 8 : Isabelle Rittie et Mehdi Lettelier, finaliste du double mixte
9 : Antonin Rosa et Thierry Cuadrado, finaliste du double homme
10 : A l'issue du tournoi, les compétiteurs ont reçu une récompense pour leur performance

IXème FÊTE DU PONT

22 & 23 juillet 2017
À FLASSANS/ISSOLE

Cinéma en plein air le vendredi soir
Animation musicale
Démonstration de judo

Bal avec orchestre
Promenade en calèche et à poney
Tournois de cartes

Manège
Jeux en bois
Château gonflable

Exposition de peintures
Groupe folklorique
Marché provençal

Animations gratuites !

Programme complet sur www.flassans.fr